

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00501

Numéro SIREN : 712 019 538

Nom ou dénomination : Safran Landing Systems

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2023 sous le numéro de dépôt 6386

BILAN & COMPTES SOCIAUX

Rapport de Gestion

AU 31 12 2022

EXTRAIT

Certifié conforme à l'original



François BASTIN
Président

A. ETATS FINANCIERS

Compte de résultat au 31 décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31.12.2021	31.12.2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	4.1	1 435 713	1 782 225
Production stockée		(42 879)	61 985
Production immobilisée		49 386	48 156
Transfert de charges d'exploitation	4.2	31	5
Reprises sur amortissements et provisions		47 121	45 753
Autres produits		23 527	27 141
Produits d'exploitation (1)		1 512 899	1 965 265
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		(1 059 457)	(1 402 259)
Achats stockés d'approvisionnement		2 794	2 281
Matières premières		2 794	2 281
Autres approvisionnements		-	-
Variation des stocks d'approvisionnements		3 107	(885)
Achats de sous-traitance		(921 512)	(1 207 739)
Achats non stockés de matières et fournitures		(18 353)	(30 410)
Services extérieurs		(125 493)	(165 506)
Impôts, taxes et versements assimilés		(11 606)	(13 350)
Charges de personnel		(258 163)	(294 270)
Salaires et traitements		(177 754)	(188 978)
Charges sociales		(80 409)	(105 292)
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		(149 571)	(165 018)
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		(97 316)	(96 452)
Sur actif circulant: dépréciations		(25 796)	(27 632)
Pour risques et charges: dotations aux provisions		(26 459)	(40 934)
Autres charges		(19 253)	(10 010)
Charges d'exploitation (2)		(1 498 050)	(1 884 907)
Résultat d'exploitation (1) - (2)		14 849	80 358
Produits financiers		116 947	106 901
Charges financières		(787)	(848)
Résultat financier	4.3	116 160	106 053
Résultat courant (avant impôts)		131 009	186 411
Produits exceptionnels		14 124	12 619
Charges exceptionnelles		(12 527)	(17 704)
Résultat exceptionnel	4.4	1 597	(5 085)
Participation des salariés		(4 223)	(8 030)
Impôts sur les bénéfices	4.5	8 233	(1 859)
Total des produits		1 643 970	2 084 785
Total des charges		(1 507 354)	(1 913 348)
Bénéfice / (Perte) net(te)		136 616	171 437

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	Note	31.12.2021	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	268 927	944 258	686 094	258 164
Fonds commercial		18 294	18 679	385	18 294
Autres immobilisations incorporelles		250 633	925 579	685 709	239 870
Immobilisations corporelles	3.1	220 140	628 691	421 709	206 982
Immobilisations financières	3.1	516 969	511 055	127	510 928
Titres de participations		504 491	498 068	127	497 941
Autres immobilisations financières		12 478	12 987	-	12 987
Total Actif immobilisé		1 006 036	2 084 004	1 107 930	976 074
Stocks et en-cours	3.2	339 041	556 370	165 207	391 163
Avances et acomptes versés		9 932	25 952	-	25 952
Créances clients et comptes rattachés	3.3	334 779	395 252	12 900	382 352
Autres créances	3.3	51 158	44 828	1 032	43 796
Valeurs de placement	3.4	-	-	-	-
Disponibilités	3.4	65	98	-	98
Charges constatées d'avance	3.6	12 065	8 834	-	8 834
Total Actif circulant		747 040	1 031 334	179 139	852 195
Prime de remboursement des emprunts	3.7	-	-	-	-
Ecart de conversion - Actif	3.7	-	-	-	-
Total actif		1 753 076	3 115 338	1 287 069	1 828 269

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

PASSIF	Note	31.12.2021	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	3.8	83 707	83 707
Autres éléments de capitaux propres	3.8	343 727	343 733
Provisions réglementées	3.8	68 304	70 799
Résultat de l'exercice	3.8	136 616	171 437
Capitaux propres		632 354	669 676
Avances et dettes conditionnées		-	-
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques et charges	3.9	121 875	139 998
Emprunts obligataire	3.10	-	-
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3.10	225 120	87 534
Avances et acomptes reçus	3.10	26 131	28 632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	218 093	284 792
Autres dettes	3.10	153 747	199 189
Produits constatés d'avance	3.11	375 756	418 448
Dettes financières, d'exploitation et diverses		1 120 722	1 158 593
Ecarts de conversion - Passif	3.12	-	-
Total passif		1 753 076	1 828 269

B. ANNEXE

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

La société Safran Landing Systems est détenue de manière ultime par la société Safran, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris. A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par Safran, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909. Cette situation exonère Safran Landing Systems de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Landing Systems, 7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, sera dénommée la société Safran LS.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 828 269 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 171 437 K€.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde à l'exception de l'Asie. Les aviateurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que la Société a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la Société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

Conflit russo-ukrainien

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022 et a affecté les activités de Safran Landing Systems.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, la Société a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie et a arrêté l'activité de ses co-entreprises industrielles en Russie et avec ses partenaires russes.

Les activités commerciales les plus impactées sont les suivantes :

- En aviation civile, la Société est présente en Russie au travers de plusieurs activités, dont le programme régional russe Sukhoi SuperJet100 pour lequel elle fournit les trains d'atterrissage, et également les ventes aux compagnies aériennes russes de pièces rechanges et des puits de chaleur sur les programmes civils Airbus et Boeing.
- La Société est également exposée au titre de ses approvisionnements en provenance de Russie tels que des pièces forgées, de ses besoins en titane dont environ 90% sont actuellement couverts par la société VSMPO-AVISMA.

Les impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'activité affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing SystemsActif

La Société a conduit une analyse sur ses actifs au regard du conflit russo-ukrainien. Safran Landing Systems a procédé à une analyse de son exposition à des programmes russes qui a conduit à constater une dépréciation de stocks pour 0,5 millions d'euros, une dépréciation des créances pour 0,8 millions d'euros.

Inflation et hausse des prix de l'énergie

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement.

La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Afin de faire face aux problèmes d'approvisionnement, la Société a cherché à protéger la montée en cadence en constituant des stocks de sécurité.

La Société a accéléré son plan de réduction de la consommation énergétique afin de tenir compte de la flambée des prix de l'énergie.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

Continuité d'exploitations et liquidités

La Société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie. Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la Société.

Présentation des impacts résiduels Covid-19

Les impacts résiduels de la pandémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

Autres actifsEvaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous-activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

Créances Clients

La Société continue de suivre étroitement le risque clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs. Il est apporté une attention particulière aux compagnies aériennes et notamment à celles placées en procédure collective ou ayant annoncé des plans de restructuration. Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire) ont été provisionnés au cas par cas.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Estimation de la marge à terminaison sur les contrats à l'avancement

Les contrats à l'avancement ont été ajustés des dernières données connues. En cas de marge déficitaire, la perte attendue a été comptabilisée en provision pour pertes à terminaison. La sous-activité a été comptabilisée dans le résultat de la période et n'a donc pas été prise en compte dans le calcul du taux d'avancement de ces contrats.

PRINCIPE COMPTABLE REGLES ET METHODES COMPTABLE

Référentiel appliqué

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2022).

Les observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de la crise russo-ukrainienne ont été appliquées dans les comptes de la Société.

Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Les autres immobilisations incorporelles sont composées essentiellement des concessions commerciales activées dans la limite des flux de trésorerie attendus et amorties linéairement sur la durée du contrat.

Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

- | | |
|-----------------------------|-----------------|
| - Constructions | 15 ans – 40 ans |
| - Installations techniques | 8 ans – 20 ans |
| - Matériels et outillages | 5 ans – 15 ans |
| - Autres (dont agencements) | 3 ans – 15 ans |

Le mode d'amortissement retenu est le linéaire.

Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société Safran LS effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les actifs immobilisés sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant notamment aux programmes, projets ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : concessions commerciales, actifs corporels de production. Les autres actifs ont fait l'objet d'une analyse individuelle.

Pour les actifs affectés à des programmes, projet ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique.

Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8.5 %.

Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Stocks et travaux en cours

Valeurs brutes

Les stocks de matières premières, de matricés et autres pièces achetées à l'extérieur, sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués ou assimilés (certaines sous-traitances) sont valorisés au coût de production, incluant les consommations intermédiaires, les frais directs et indirects de production et l'amortissement des biens concourant à la production.

Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée, client par client.

La règle de dépréciation statistique est la suivante :

- 25% pour les créances de plus d'un an,
- 50% pour les créances de plus de deux ans,
- 80% pour les créances de plus de trois ans.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet. Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la société Safran LS.

Autres dettes financières

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la société Safran LS et la société Safran. Le poste « autres emprunts et dettes financières » est essentiellement constitué du compte courant de la société Safran.

Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Provisions pour risque et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie. Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable. Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la Société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
 - coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
 - retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
 - provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - autres.

Garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons d'équipements. Elles couvrent la durée de garantie prévue au contrat. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

Pertes sur engagement de livraisons

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- Il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- Le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la Société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- L'obligation de la Société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems**Retraites et engagements assimilés**

La société Safran LS supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la Société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes et/ou d'accords d'entreprise.
- Le personnel cadre bénéficie par ailleurs de régimes complémentaires à cotisations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. La Société a retenu comme méthode celle introduite par l'IFRIC IC L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

Avances remboursables

La société Safran LS reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautiques, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique emprunts et dettes financières diverses. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la Société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

Opérations en Devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
 - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
 - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.

- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

Contrats longs termes

La Société Safran LS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenus et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés est porté en factures à établir s'il est positif, ou en avoirs à établir s'il est négatif.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

Chiffre d'affaires

Les principales natures d'activités recensées par la société Safran LS sont les contrats de vente de produits de série et de pièces de rechange, de maintenance et de support de flotte et les contrats de recherche et de développement :

- Le chiffre d'affaires de produits de série ainsi que le chiffre d'affaires de pièces de rechange est enregistré à la facturation ou à l'expédition au client. En d'autres termes, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.
- Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu :
 - soit à la livraison ;
 - soit à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escomptée sur les

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

contrats ce qui peut engendrer l'enregistrement de produits constatés d'avance et qui revient dorénavant à dégager la marge au fur et à mesure de la constatation des coûts réellement engagés sur le contrat.

- soit réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escompté sur les contrats.
- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de développements est enregistré :
 - soit à l'avancement des coûts correspondants à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.
 - soit sur la base des ventes du mois.

Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé ainsi que les variations de l'exercice des amortissements dérogatoires.

Impôts sur les bénéfices et Intégration Fiscale

La société Safran LS a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société Safran, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la société Safran LS et la société Safran prévoit que la société Safran LS comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeur brutes

	31.12.2021	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	42 180	10 102	-	-	52 282
Fonds de commerce et droit au bail	18 679	-	-	-	18 679
Autres immobilisations incorporelles	825 141	48 156	-	-	873 297
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	886 000	58 258	-	-	944 258
Terrains	18 433	-	-	(168)	18 265
Constructions	162 572	5 808	-	(947)	167 433
Installations, matériel, outillages	388 681	13 267	-	(5 808)	396 140
Autres immobilisations corporelles	21 708	2 530	-	(112)	24 126
Immobilisations corporelles en cours	31 513	22 124	-	(31 707)	21 930
Avances et acomptes	591	768	-	(562)	797
Immobilisations corporelles	623 498	44 497	-	(39 304)	628 691
Participations financières	504 618	-	-	(6 550)	498 068
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	12 277	729	-	(285)	12 721
Autres immobilisations financières	201	183	-	(118)	266
Immobilisations financières	517 096	912	-	(6 953)	511 055

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Amortissements

	31.12.2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	35 892	3 415	-	-	-	39 307
Fonds de commerce et droit au bail	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations incorporelles	580 486	65 606	-	-	-	646 092
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	616 382	69 021	-	-	-	685 403
Terrains	3 836	383	-	-	(168)	4 051
Constructions	92 667	6 453	-	-	(861)	98 259
Installations, matériel, outillages	286 983	18 654	-	-	(5 702)	299 935
Autres immobilisations corporelles	17 531	1 984	-	-	(92)	19 423
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	401 017	27 474	-	-	(6 823)	421 668

Dépréciations

	31.12.2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Dépréciations immobilisations incorporelles	691	-	-	-	-	691
Dépréciations immobilisations corporelles	2 341	-	-	-	(2 300)	41
Dépréciations immobilisations financières	127	-	-	-	-	127
Autres dépréciations	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	3 159	-	-	-	(2 300)	859

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(arrondis aux milliers)</i>										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
- Safran Landing Systems Asia Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	1 000 USD	972 USD	100	2 042	1 988			3 688 USD	102 USD	1 426 USD
- Safran Landing Systems Canada Inc Siege social : AJAX - CA	7 556 CAD	109 361 CAD	100	94 901	94 901			432 543 CAD	32 752 CAD	24 110 CAD
- Safran Landing Systems UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	112 781 GBP	77 694 GBP	100	170 265	170 265			444 559 GBP	44 621 GBP	53 365 GBP
- Safran Landing Systems Mexico SA de CV Siege social : COLON - MX	789 050 MXN	-26 505 MXN	100	45 740	45 740			1 167 686 MXN	23 061 MXN	
- Safran Landing Systems Suzhou Co Ltd Siege social : SUZHOU - CN	204 953 CNY	193 883 CNY	100	18 727	18 727			599 352 CNY	19 959 CNY	
- Safran Landing Systems Malaysia Sdn Bhd Siege social : KUALA LUMPUR - MY	135 000 MYR	-58 926 MYR	100	32 694	32 694			244 171 MYR	21 785 MYR	
- Safran Filtration Systems SIREN : 757 502 240 - Siege social : NEXON - FR	1 449 EUR	3 792 EUR	100	14 686	14 686			28 632 EUR	3 586 EUR	2 363 EUR
- Safran Landing Systems Services Miami Inc Siege social : MIAMI - US	1 700 USD	18 816 USD	100	13 360	13 360			1 166 USD	4 876 USD	
- Safran Landing Systems Services UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	2 000 GBP	5 330 GBP	100	7 384	7 384			60 942 GBP	2 864 GBP	3 844 GBP
- Safran Landing Systems Services Dinard SIREN : 381 211 184 - Siege social : DINARD - FR	1 600 EUR	11 647 EUR	100	18 262	18 262			31 235 EUR	2 695 EUR	3 920 EUR
- Safran Landing Systems Services Americas SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	759 786 MXN	62 183 MXN	100	47 067	47 067			1 584 450 MXN	192 709 MXN	
- Safran Landing Systems Holdings Singapore Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	10 144 USD	11 545 USD	100	9 336	9 336			0 USD	6 856 USD	6 850 USD
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										
- Safran MDS Services, S.A. de CV Siege social : COLON - MX	50 MXN	NS	50	1	1			NS	NS	
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Services Co. Ltd Siege social : XIXIAN NEW AREA - CN	267 806 CNY	-226 961 CNY	50	17 394	17 394			139 814 CNY	-52 601 CNY	
- Société GOODRICH MESSIER Inc Siege social : WILMINGTON - US	1 USD	16 023 USD	50	0,5	0,5			109 778 USD	3 308 USD	1 900 USD
- Société MESSIER GOODRICH SA SIREN : 394 225 528 - Siege social : VÉLIZY VILLACOUBLAY - FR	788 EUR	13 317 EUR	50	400	400			122 639 EUR	2 205 EUR	-

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Stocks et en Cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021			31.12.2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	4 802	1 104	3 698	3 917	957	2 960
Produits finis	382 266	151 302	230 964	443 864	160 282	283 582
En-cours de production	108 201	3 822	104 379	108 589	3 968	104 621
Marchandises	-	-	-	-	-	-
Total	495 269	156 228	339 041	556 370	165 207	391 163

Créances

Au 31 décembre, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2022	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	25 952	25 952	-	-
Créances clients et comptes rattachés	395 252	395 252	-	-
Créances fiscales et sociales	19 603	19 603	-	-
Autres créances d'exploitation	720	720	-	-
Créances d'exploitation	441 527	441 527	-	-
Créances diverses	24 505	24 505	-	-
Charges constatées d'avance	8 834	8 834	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
Autres créances	33 339	33 339	-	-
Dépréciations	(13 932)	(13 932)	-	-
Total	460 934	460 934	-	-

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	65	98
Valeur mobilières de placement et disponibilités	65	98

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances clients et comptes rattachés	51 385	39 290
Autres immobilisations financières	-	-
Créances d'exploitation	2 415	1 652
Autres créances	1 793	8 798
Total	55 593	49 740

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont de 8 834 K€.

Ecarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif sont non significatifs au 31 décembre 2022.

Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 580 497			83 707 455
Actions de préférence				

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Capital social	83 707	-	-	-	83 707
Autres éléments de capitaux propres	343 727	136 611	6	(136 611)	343 733
Primes d'émission de fusion, d'apport	305 030	-	-	-	305 030
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserve légale	8 371	-	-	-	8 371
Réserves indisponibles	-	-	-	-	-
Réserve statutaire et contractuelle	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-
Autres réserves	30 192	-	-	-	30 192
Report à nouveau	134	136 611	6	(136 611)	140
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-
Subventions d'investissements	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	68 304	-	9 410	(6 915)	70 799
Résultat de l'exercice	136 616	(136 611)	171 432	-	171 437
Total	632 354	-	180 848	(143 526)	669 676

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

	31.12.2021	Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		31.12.2022
				sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissements dérogatoires	68 304	-	9 409	(6 914)	-	70 799
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Total provisions réglementées	68 304	-	9 409	(6 914)	-	70 799
Garanties de fonctionnement	62 988	-	21 383	(2 055)	(12 153)	70 163
Garanties financières	-	-	-	-	-	-
Prestations à fournir	-	-	-	-	-	-
Engagements de retraite et assimilés	50 145	-	7 197	-	(5 171)	52 171
Contrats commerciaux et créances à long terme	-	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison et pertes en carnet	-	-	-	-	-	-
Litiges	1 651	-	642	(131)	(17)	2 145
Autres	7 091	-	11 731	(524)	(2 779)	15 519
Total provisions pour risques et charges	121 875	-	40 953	(2 710)	(20 120)	139 998
Résultat d'exploitation	-	-	40 934	2 710	20 120	-
Résultat financier	-	-	19	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	9 409	6 914	-	-
Total	-	-	50 362	9 624	20 120	-

Engagements de retraite et assimilés

	31.12.2021	31.12.2022
<i>(en millions d'euros)</i>		
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05

	31.12.2021	31.12.2022	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
<i>(en millions d'euros)</i>				
Valeur actualisée de l'obligation	(52)	(41)	(0)	(41)
Valeur de marché des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	(52)	(41)	(0)	(41)
Écarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	13	0	(0)	0
Engagements provisionnés au bilan	(40)	(41)	(0)	(41)
Coût des services rendus	4	3	0	3
Coût financier	0	1	0	1
Amortissement des écarts actuariels	1	0	(0)	1
Charge	5	4	(0)	4
Rendement attendu des actifs de couverture	-	(0)	(0)	-
Prestations payées	(4)	(2)	-	(2)
Variation de provision - dotation (reprise)	1	1	(0)	2

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Régimes de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bruts au 31.12.2022	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86	86	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	87 448	82 067	2 547	2 834
Dépôts et cautionnements reçus	2 401	714	1 501	186
Autres emprunts et dettes assimilés	85 047	81 353	1 046	2 648
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-
Dettes financières	87 534	82 153	2 547	2 834
Avances et acomptes reçus sur des encours	28 632	28 632	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 762	281 762	-	-
Dettes fiscales et sociales	106 391	106 391	-	-
Autres dettes d'exploitation	92 798	92 798	-	-
Dettes d'exploitation	509 583	509 583	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 030	3 030	-	-
Dettes financières, d'exploitations et diverses	600 147	594 766	2 547	2 834
Produits constatés d'avance	418 448	95 278	160 511	162 659
Total	1 018 595	690 044	163 058	165 493

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 882	3 882
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 991	182 687
Dettes fiscales et sociales	73 195	88 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 338	2 895
Autres dettes	41 779	48 315
Total	255 185	325 935

Produits constatés d'avances

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 sont de 418 448 K€.

Ecart de conversion passif

Les écarts de conversion passif sont non significatifs au 31 décembre 2022.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	31.12.2021	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Prestations services	133 907	163 433
Redevances	(3)	(89)
Travaux	392 103	520 288
Ventes	909 706	1 098 593
	-	-
Total	1 435 713	1 782 225

	31.12.2021	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>		
France	252 474	382 090
Export	1 183 239	1 400 135
Total	1 435 713	1 782 225

Transfert de charges

Les transferts de charge de l'exercice sont non significatifs.

Résultat financier

	31.12.2021	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Dividendes reçus et autres produits de participation	106 807	106 699
Intérêts et produits assimilés	10 140	202
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres reprises de provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits financiers	116 947	106 901
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres dotations aux provisions financières	-	(19)
Intérêts et charges assimilés	(787)	(829)
Différences négatives de change	-	-
Charges financières	(787)	(848)
Résultat financier	116 160	106 053

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Variation des provisions réglementées	(4 400)	(2 495)
Produits sur opérations de gestion	3	-
Produits sur opérations en capital	1 781	5 705
Charges sur opérations de gestion	(11)	(252)
Charges sur opérations en capital	(2 019)	(8 043)
Autres	6 243	-
Résultat exceptionnel	1 597	(5 085)

Impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	186 411	(12 690)	173 721
Exceptionnel	(5 085)	-	(5 085)
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	(8 030)	10 831	2 801
Total	173 296	(1 859)	171 437
Taux d'impôt	26,50%	26,50%	26,50%

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
ACCROISSEMENTS	Accroissement de la base future d'impôt :	Impôt futur sur :
Provisions réglementées	-	-
Amortissements dérogatoires	(70 799)	(18 287)
Provisions pour investissements	-	-
Ecarts latents de taux de change	-	-
Autres	(904)	(234)
TOTAL ACCROISSEMENTS	(71 703)	(18 521)
ALLEGEMENTS	Allègement de la base future d'impôt :	Impôt payé d'avance sur :
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)		
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)	1 340	346
Provisions pour perte de change	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	-	-
Autres provisions	-	-
Provisions sur actif circulant	-	-
Participation	8 865	2 290
Ecarts de change latents	-	-
Charges à déduire ultérieurement		
Provisions pour pertes à terminaison	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	40 759	10 528
Provisions pour garanties de fonctionnement	8 150	2 105
Provisions pour risques commerciaux	171	44
Autres provisions	1 811	468
Dépréciations d'actifs non déductibles	10 046	2 595
Produits constatés d'avance	37 048	9 569
Divers autres	3 941	1 018
TOTAL ALLEGEMENTS	112 131	28 963
	Effets sur la base d'impôt :	Effets impôt :
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	40 428	10 443

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

Engagements hors bilan et passifs éventuel

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Engagements sociaux	-	-
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers	15	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes	-	-
Garanties de passif données	-	-
Engagements fonds de pension (a)	12	-
Ecarts actuariels	13	13
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	6	12
Autres engagements (b)	11	8
Total	57	33

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	-	-
Garanties de bonne fin	-	-
Avals, cautions reçus	-	-
Garanties de passif reçues	-	-
Crédits documentaires reçus	-	-
Commandes de fournisseurs d'immobilisations	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total	-	-

Les montants en devises sont convertis au cours de clôture du 31/12/2022

- (a) La société Safran LS a signé en 2012 un acte de garantie avec la société de droit anglais Messier-Dowty Pension Trustees Limited destiné à couvrir le régime de retraite des filiales anglaises Safran Landing Systems UK Ltd et Safran Landing Systems Services UK Ltd.
- (b) La société Safran LS a également signé fin 2013 un acte de garantie avec la société CIV Infraestructura destiné à couvrir le règlement, pendant douze ans, des loyers et frais associés de la filiale mexicaine Safran Landing Systems Mexico, S.A. de C.V. pour un montant annuel approximatif de un 1 900 000 U.S.D. L'impact de ce nouveau contrat sur les 3 ans restants est de 5 700 K USD au 31/12/2022.

Droit individuel à la formation

Le compte personnel de formation (CPF) existe depuis le 1^{er} janvier 2015 et se substitue au droit individuel à la formation (DIF).

Engagements de crédit-bail et location financement

Au 31 décembre 2022, il n'y a aucun crédit-bail en cours.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la société Safran LS et la société Safran une couverture de change est accordée par la société Safran à la société Safran LS par laquelle la société Safran s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la société Safran LS à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et la société Safran s'engage à reverser à la société Safran LS tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2022, le principal cours couvert dont a bénéficié la société Safran LS de la part de la société Safran a été le suivant :

- 1 EUR = 1,16 USD

Les cours couverts EUR /USD prévisionnels dont la société Safran LS devrait bénéficier de la part de la société Safran pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

EUR/USD

- 2023 : 1 EUR = 1,14 USD

- 2024 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2022 du groupe Safran

- 2025 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2022 du groupe Safran

Litiges

Au 31 décembre 2022, il n'y a aucun litige significatif.

Effectif moyen

	31.12.2021	31.12.2022
Ingénieurs et cadres	1 413	1 393
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	1 027	968
Ouvriers	733	707
Effectif salarié	3 173	3 068
Personnel mis à disposition	-	-
Effectif total	3 173	3 068

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

Transaction avec parties liées

La Société Safran LS n'a pas réalisé de transactions à des conditions anormales de marché avec les parties liées.

Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Il n'y a pas de quotas affectés pour l'année 2022

Comptes annuels 2022
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la société Safran LS n'est intervenu depuis le 31 décembre 2022.

Safran Landing Systems
Société par actions simplifiée
au capital de 83 707 455 euros
Siège social : VELIZY-VILLACOUBLAY 78140
Inovel Parc Sud - 7, rue Général Valérie André
712 019 538 RCS Versailles

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Décision adoptée par l'Assemblée du 24 mai 2023 :

L'associé unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2022	171 436 819,56 euros
Report à nouveau	139 909,74 euros
Bénéfice distribuable	171 576 729,30 euros

Affectation :

- versement d'un dividende de 30,72 euros par action, soit un total de	171 432 867,84 euros
- inscription du solde en report à nouveau	143 861,46 euros

L'Associé unique prend acte, qu'au titre des trois derniers exercices, ont été distribuées les sommes suivantes:

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2021	136 610 566,56€	24,48€
31 décembre 2020	127 012 111,72€	22,77€
31 décembre 2019	242 026 154,89€	43,37€

Certifié conforme à l'original

F Bastin

François BASTIN
 Président



61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

SAFRAN LANDING SYSTEMS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars

Siege social : 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux
comptes à directoire et conseil de surveillance

Capital de 8 320 000 euros - RCS NANTERRE B 784 824 153

SAFRAN LANDING SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée au capital de 83 707 455 €

Siège social : 7, rue Général Valérie André, Innoval Parc Sud 78140 Vélizy Villacoublay

RCS : VERSAILLES 712 019 538

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associé unique de la société Safran Landing System,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'entité Safran Landing Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Comme indiqué dans les paragraphes « immobilisations incorporelles » et « immobilisations financières » de la note « 2. Principes comptables » de l'annexe aux états financiers, votre société comptabilise :

- (i) les concessions commerciales accordées aux compagnies aériennes en immobilisations incorporelles, dans la limite des flux de trésorerie attendus. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les hypothèses et estimations retenues par votre société sous-tendant les activations réalisées au cours de l'exercice ;
- (ii) une dépréciation des titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Cette valeur d'inventaire des titres est appréciée soit en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants, soit en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant de l'endettement. Nous avons procédé à l'appréciation des modalités retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests afin de vérifier leur application.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et les données prévisionnelles sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société.

Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que ces notes de l'annexe communiquent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 02 mai 2023

Jérôme de Pastors

Associé





PLAQUETTE SOCIALE

2022

Safran Landing Systems

Safran Landing Systems

7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Sommaire

A. ETATS FINANCIERS	3
B. ANNEXE	6
1. Faits marquants de l'exercice	7
2. Principes comptables	10
3. Notes sur le Bilan	18
4. Notes sur le Compte de Résultat	27
5. Autres éléments d'information	30

A. ETATS FINANCIERS

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Compte de résultat au 31 décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31.12.2021	31.12.2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	4.1	1 435 713	1 782 225
Production stockée		(42 879)	61 985
Production immobilisée		49 386	48 156
Transfert de charges d'exploitation	4.2	31	5
Reprises sur amortissements et provisions		47 121	45 753
Autres produits		23 527	27 141
Produits d'exploitation (1)		1 512 899	1 965 265
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		(1 059 457)	(1 402 259)
Achats stockés d'approvisionnement		2 794	2 281
Matières premières		2 794	2 281
Autres approvisionnements		-	-
Variation des stocks d'approvisionnements		3 107	(885)
Achats de sous-traitance		(921 512)	(1 207 739)
Achats non stockés de matières et fournitures		(18 353)	(30 410)
Services extérieurs		(125 493)	(165 506)
Impôts, taxes et versements assimilés		(11 606)	(13 350)
Charges de personnel		(258 163)	(294 270)
Salaires et traitements		(177 754)	(188 978)
Charges sociales		(80 409)	(105 292)
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		(149 571)	(165 018)
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		(97 316)	(96 452)
Sur actif circulant: dépréciations		(25 796)	(27 632)
Pour risques et charges: dotations aux provisions		(26 459)	(40 934)
Autres charges		(19 253)	(10 010)
Charges d'exploitation (2)		(1 498 050)	(1 884 907)
Résultat d'exploitation (1) - (2)		14 849	80 358
Produits financiers		116 947	106 901
Charges financières		(787)	(848)
Résultat financier	4.3	116 160	106 053
Résultat courant (avant impôts)		131 009	186 411
Produits exceptionnels		14 124	12 619
Charges exceptionnelles		(12 527)	(17 704)
Résultat exceptionnel	4.4	1 597	(5 085)
Participation des salariés		(4 223)	(8 030)
Impôts sur les bénéfices	4.5	8 233	(1 859)
Total des produits		1 643 970	2 084 785
Total des charges		(1 507 354)	(1 913 348)
Bénéfice / (Perte) net(te)		136 616	171 437

Comptes annuels 2022

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	Note	31.12.2021	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	268 927	944 258	686 094	258 164
Fonds commercial		18 294	18 679	385	18 294
Autres immobilisations incorporelles		250 633	925 579	685 709	239 870
Immobilisations corporelles	3.1	220 140	628 691	421 709	206 982
Immobilisations financières	3.1	516 969	511 055	127	510 928
Titres de participations		504 491	498 068	127	497 941
Autres immobilisations financières		12 478	12 987	-	12 987
Total Actif immobilisé		1 006 036	2 084 004	1 107 930	976 074
Stocks et en-cours	3.2	339 041	556 370	165 207	391 163
Avances et acomptes versés		9 932	25 952	-	25 952
Créances clients et comptes rattachés	3.3	334 779	395 252	12 900	382 352
Autres créances	3.3	51 158	44 828	1 032	43 796
Valeurs de placement	3.4	-	-	-	-
Disponibilités	3.4	65	98	-	98
Charges constatées d'avance	3.6	12 065	8 834	-	8 834
Total Actif circulant		747 040	1 031 334	179 139	852 195
Prime de remboursement des emprunts	3.7	-	-	-	-
Ecart de conversion - Actif	3.7	-	-	-	-
Total actif		1 753 076	3 115 338	1 287 069	1 828 269
PASSIF					
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Capital social	3.8		83 707		83 707
Autres éléments de capitaux propres	3.8		343 727		343 733
Provisions réglementées	3.8		68 304		70 799
Résultat de l'exercice	3.8		136 616		171 437
Capitaux propres				632 354	669 676
Avances et dettes conditionnées				-	-
Autres fonds propres				-	-
Provisions pour risques et charges	3.9		121 875		139 998
Emprunts obligataire	3.10		-		-
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10		-		-
Autres emprunts et dettes financières	3.10		225 120		87 534
Avances et acomptes reçus	3.10		26 131		28 632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10		218 093		284 792
Autres dettes	3.10		153 747		199 189
Produits constatés d'avance	3.11		375 756		418 448
Dettes financières, d'exploitation et diverses				1 120 722	1 158 593
Ecart de conversion - Passif	3.12		-		-
Total passif				1 753 076	1 828 269

B. ANNEXE

La société Safran Landing Systems est détenue de manière ultime par la société Safran, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Landing Systems de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Landing Systems

7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

sera dénommée la société Safran LS.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1828269 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 171437 K€.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde à l'exception de l'Asie. Les avionneurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que la Société a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la Société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

Conflit russo-ukrainien :

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022 et a affecté les activités de la SAFRAN Landing Systems. Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, la Société a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie et a arrêté l'activité de ses co-entreprises industrielles en Russie et avec ses partenaires russes.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Les activités commerciales les plus impactées sont les suivantes :

- En aviation civile, la Société est présente en Russie au travers de plusieurs activités, dont le programme régional russe Sukhoi SuperJet100 pour lequel elle fournit les trains d'atterrissage, et également les ventes aux compagnies aériennes russes de pièces rechanges et des puits de chaleur sur les programmes civils Airbus et Boeing.
- La Société est également exposée au titre de ses approvisionnements en provenance de Russie tels que des pièces forgées, de ses besoins en titane dont environ 90% sont actuellement couverts par la société VSMPO-AVISMA.

Les impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'activité affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan.

La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

- o **ACTIFS**

La Société a conduit une analyse sur ses actifs au regard du conflit russo-ukrainien.

SAFRAN Landing Systems a procédé à une analyse de son exposition à des programmes russes qui a conduit à constater une dépréciation de stocks pour 0,5 millions d'euros, une dépréciation des créances pour 0,8 millions d'euros.

INFLATION ET HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement.

La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Afin de faire face aux problèmes d'approvisionnement, la Société a cherché à protéger la montée en cadence en constituant des stocks de sécurité.

La Société a accéléré son plan de réduction de la consommation énergétique afin de tenir compte de la flambée des prix de l'énergie.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

1.a. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET LIQUIDITÉS

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société.

1.b. PLAN D'ADAPTATION

La Direction du groupe Safran a signé le 21 Octobre 2021 avec les organisations syndicales représentatives un accord destiné à définir les modalités de la sortie de la crise liée à la Covid-19.

Cet accord prévoit entre autres le versement d'un supplément de participation sur l'année 2022 au titre de l'exercice 2021, des négociations annuelles obligatoires en 2022 et une diminution continue de l'activité partielle longue durée.

1.c. PRESENTATION DES IMPACTS COVID-19

Les impacts de la pandémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

1.d. AUTRES ACTIFSEvaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

Créances Clients

La Société continue de suivre étroitement le risque clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs.

Il est apporté une attention particulière aux compagnies aériennes et notamment à celles placées en procédure collective ou ayant annoncé des plans de restructuration.

Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire) ont été provisionnés au cas par cas.

1.E ESTIMATION DE LA MARGE A TERMINAISON SUR LES CONTRATS A L'AVANCEMENT

Les contrats à l'avancement ont été ajustés des dernières données connues.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

En cas de marge déficitaire, la perte attendue a été comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

La sous activité a été comptabilisée dans le résultat de la période et n'a donc pas été prise en compte dans le calcul du taux d'avancement de ces contrats.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1.1. Référentiel appliqué

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2022).

Les recommandations et observations de l'ANC (dont les mises à jour de l'année 2022) relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes de la société ont été appliquées.

2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Les autres immobilisations incorporelles sont composées essentiellement des concessions commerciales activées dans la limite des flux de trésorerie attendus et amorties linéairement sur la durée du contrat.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

- Constructions	15 ans – 40 ans
- Installations techniques	8 ans – 20 ans
- Matériels et outillages	5 ans – 15 ans
- Autres (dont agencements)	3 ans – 15 ans

Le mode d'amortissement retenu est le linéaire.

2.3.2. Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société Safran LS effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les actifs immobilisés sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant notamment aux programmes, projets ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : concessions commerciales, actifs corporels de production. Les autres actifs ont fait l'objet d'une analyse individuelle.

Pour les actifs affectés à des programmes, projet ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique.

Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8.5 %.

2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants

- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2.5. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks de matières premières, de matricés et autres pièces achetées à l'extérieur, sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués ou assimilés (certaines sous-traitances) sont valorisés au coût de production, incluant les consommations intermédiaires, les frais directs et indirects de production et l'amortissement des biens concourant à la production.

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

2.6. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur

comptable.

La valeur recouvrable est déterminée, client par client.

La règle de dépréciation statistique est la suivante :

-25% pour les créances de plus d'un an

-50% pour les créances de plus de deux ans

-80% pour les créances de plus de trois ans

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

2.7. DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la société Safran LS.

2.8. AUTRES DETTES FINANCIERES

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la société Safran LS et la société Safran.

Le poste « autres emprunts et dettes financières » est essentiellement constitué du compte courant de la société Safran.

2.9. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
 - coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
 - retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
 - provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - autres.

2.10.1. Garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons d'équipements. Elles couvrent la durée de garantie prévue au contrat. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

2.10.2. Pertes sur engagement de livraisons

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- l'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

2.10.3. Retraites et engagements assimilés

La société Safran LS supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuair indépendant.

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

2.11. AVANCES REMBOURSABLES

La société Safran LS reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautiques, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique emprunts et dettes financières diverses. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

2.12. OPERATIONS EN DEVICES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
 - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
 - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.13. CONTRATS LONG TERME

La société Safran LS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenus et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés est porté en factures à établir s'il est positif, ou en avoirs à établir s'il est négatif.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

2.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principales natures d'activités recensées par la société Safran LS sont les contrats de vente de produits de série et de pièces de rechange, de maintenance et de support de flotte et les contrats de recherche et de développement :

- Le chiffre d'affaires de produits de série ainsi que le chiffre d'affaires de pièces de rechange est enregistré à la facturation ou à l'expédition au client.

En d'autres termes, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

- Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu :
 - o soit à la livraison ;
 - o soit à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escomptée sur les contrats ce qui peut engendrer l'enregistrement de produits constatés d'avance et qui revient dorénavant à

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Landing Systems

dégager la marge au fur et à mesure de la constatation des coûts réellement engagés sur le contrat.

- soit réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escompté sur les contrats.
- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de développements est enregistré :
- soit à l'avancement des coûts correspondants à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.
 - soit sur la base des ventes du mois.

2.15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé ainsi que les variations de l'exercice des amortissements dérogatoires.

2.16. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET INTEGRATION FISCALE

La société Safran LS a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société Safran, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1^{er} janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la société Safran LS et la société Safran prévoit que la société Safran LS comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur brutes

	31.12.2021	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	42 180	10 102	-	-	52 282
Fonds de commerce et droit au bail	18 679	-	-	-	18 679
Autres immobilisations incorporelles	825 141	48 156	-	-	873 297
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	886 000	58 258	-	-	944 258
Terrains	18 433	-	-	(168)	18 265
Constructions	162 572	5 808	-	(947)	167 433
Installations, matériel, outillages	388 681	13 267	-	(5 808)	396 140
Autres immobilisations corporelles	21 708	2 530	-	(112)	24 126
Immobilisations corporelles en cours	31 513	22 124	-	(31 707)	21 930
Avances et acomptes	591	768	-	(562)	797
Immobilisations corporelles	623 498	44 497	-	(39 304)	628 691
Participations financières	504 618	-	-	(6 550)	498 068
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	12 277	729	-	(285)	12 721
Autres immobilisations financières	201	183	-	(118)	266
Immobilisations financières	517 096	912	-	(6 953)	511 055

Amortissements

	31.12.2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	35 892	3 415	-	-	-	39 307
Fonds de commerce et droit au bail	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations incorporelles	580 486	65 606	-	-	-	646 092
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	616 382	69 021	-	-	-	685 403
Terrains	3 836	383	-	-	(168)	4 051
Constructions	92 667	6 453	-	-	(861)	98 259
Installations, matériel, outillages	286 983	18 654	-	-	(5 702)	299 935
Autres immobilisations corporelles	17 531	1 984	-	-	(92)	19 423
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	401 017	27 474	-	-	(6 823)	421 668

Dépréciations

	31.12.2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Dépréciations immobilisations incorporelles	691	-	-	-	-	691
Dépréciations immobilisations corporelles	2 341	-	-	-	(2 300)	41
Dépréciations immobilisations financières	127	-	-	-	-	127
Autres dépréciations	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	3 159	-	-	-	(2 300)	859

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(arrondis aux milliers)</i>										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
- Safran Landing Systems Asia Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	1 000 USD	972 USD	100	2 042	1 988			3 688 USD	102 USD	1 426 USD
- Safran Landing Systems Canada Inc Siege social : AJAX - CA	7 556 CAD	109 361 CAD	100	94 901	94 901			432 543 CAD	32 752 CAD	24 110 CAD
- Safran Landing Systems UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	112 781 GBP	77 694 GBP	100	170 265	170 265			444 559 GBP	44 621 GBP	53 365 GBP
- Safran Landing Systems Mexico SA de CV Siege social : COLON - MX	789 050 MXN	-26 505 MXN	100	45 740	45 740			1 167 686 MXN	23 061 MXN	
- Safran Landing Systems Suzhou Co Ltd Siege social : SUZHOU - CN	204 953 CNY	193 883 CNY	100	18 727	18 727			599 352 CNY	19 959 CNY	
- Safran Landing Systems Malaysia Sdn Bhd Siege social : KUALA LUMPUR - MY	135 000 MYR	-58 926 MYR	100	32 694	32 694			244 171 MYR	21 785 MYR	
- Safran Filtration Systems SIREN : 757 502 240 - Siege social : NEXON - FR	1 449 EUR	3 792 EUR	100	14 686	14 686			28 632 EUR	3 586 EUR	2 363 EUR
- Safran Landing Systems Services Miami Inc Siege social : MIAMI - US	1 700 USD	18 816 USD	100	13 360	13 360			1 166 USD	4 876 USD	
- Safran Landing Systems Services UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	2 000 GBP	5 330 GBP	100	7 384	7 384			60 942 GBP	2 864 GBP	3 844 GBP
- Safran Landing Systems Services Dinard SIREN : 381 211 184 - Siege social : DINARD - FR	1 600 EUR	11 647 EUR	100	18 262	18 262			31 235 EUR	2 695 EUR	3 920 EUR
- Safran Landing Systems Services Americas SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	759 786 MXN	62 183 MXN	100	47 067	47 067			1 584 450 MXN	192 709 MXN	54 148 MXN
- Safran Landing Systems Holdings Singapore Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	10 144 USD	1 401 USD	100	9 336	9 336			0 USD	6 856 USD	6 850 USD
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										
- Safran MDS Services, S.A. de CV Siege social : COLON - MX	50 MXN	NS	50	1	1			NS	NS	
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Services Co. Ltd Siege social : XIXAN NEW AREA - CN	267 806 CNY	-226 961 CNY	50	17 394	17 394			139 814 CNY	-52601 CNY	
- Société GOODRICH MESSIER Inc Siege social : WILMINGTON - US	1 USD	16 023 USD	50	0,5	0,5			109 778 USD	3 308 USD	1 900 USD
- Société MESSIER GOODRICH SA SIREN : 394 225 528 - Siege social : VÉLIZY VILLACOUBLAY - FR	788 EUR	13 317 EUR	50	400	400			122 639 EUR	2 205 EUR	1 217 eur

3.2. STOCKS ET EN-COURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021			31.12.2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	4 802	1 104	3 698	3 917	957	2 960
Produits finis	382 266	151 302	230 964	443 864	160 282	283 582
En-cours de production	108 201	3 822	104 379	108 589	3 968	104 621
Marchandises	-	-	-	-	-	-
Total	495 269	156 228	339 041	556 370	165 207	391 163

3.3. CREANCES

Au 31 décembre 2022, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2022	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	25 952	25 952	-	-
Créances clients et comptes rattachés	395 252	395 252	-	-
Créances fiscales et sociales	19 603	19 603	-	-
Autres créances d'exploitation	720	720	-	-
Créances d'exploitation	441 527	441 527	-	-
Créances diverses	24 505	24 505	-	-
Charges constatées d'avance	8 834	8 834	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
Autres créances	33 339	33 339	-	-
Dépréciations	(13 932)	(13 932)	-	-
Total	460 934	460 934	-	-

3.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	65	98
Valeur mobilières de placement et disponibilités	65	98

3.5. PRODUITS A RECEVOIR

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances clients et comptes rattachés	51 385	39 290
Autres immobilisations financières	-	-
Créances d'exploitation	2 415	1 652
Autres créances	1 793	8 798
Total	55 593	49 740

3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCES

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont de 8 834 K€.

3.7. ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif sont non significatifs au 31 décembre 2022.

3.8. CAPITAUX PROPRES

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 580 497			83 707 455
Actions de préférence				

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Capital social	83 707	-	-	-	83 707
Autres éléments de capitaux propres	343 727	136 611	6	(136 611)	343 733
Primes d'émission de fusion, d'apport	305 030	-	-	-	305 030
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserve légale	8 371	-	-	-	8 371
Réserves indisponibles	-	-	-	-	-
Réserve statutaire et contractuelle	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-
Autres réserves	30 192	-	-	-	30 192
Report à nouveau	134	136 611	6	(136 611)	140
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-
Subventions d'investissements	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	68 304	-	9 410	(6 915)	70 799
Résultat de l'exercice	136 616	(136 611)	171 432	-	171 437
Total	632 354	-	180 848	(143 526)	669 676

(*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition du coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

3.9. PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31.12.2021	Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		31.12.
				sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissements dérogatoires	68 304		9 409	(6 914)	-	
Autres provisions réglementées	-		-	-	-	
Total provisions réglementées	68 304	-	9 409	(6 914)	-	
Garanties de fonctionnement	62 988		21 383	(2 055)	(12 153)	
Garanties financières	-		-	-	-	
Prestations à fournir	-		-	-	-	
Engagements de retraite et assimilés	50 145		7 197	-	(5 171)	
Contrats commerciaux et créances à long terme	-		-	-	-	
Pertes à terminaison et pertes en carnet	-		-	-	-	
Litiges	1 651		642	(131)	(17)	
Autres	7 091		11 731	(524)	(2 779)	
Total provisions pour risques et charges	121 875	-	40 953	(2 710)	(20 120)	1
Résultat d'exploitation			40 934	2 710	20 120	
Résultat financier			19	-	-	
Résultat exceptionnel			9 409	6 914	-	
Total			50 362	9 624	20 120	

(*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition des coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

Engagements de retraite et assimilés

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
Valeur actualisée de l'obligation	(52)	(41)	(0)	(41)
Valeur de marché des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	(52)	(41)	(0)	(41)
Ecarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	13	0	(0)	0
Engagements provisionnés au bilan	(40)	(41)	(0)	(41)
Coût des services rendus	4	3	0	3
Coût financier	0	1	0	1
Amortissement des écarts actuariels	1	0	(0)	1
Charge	5	4	(0)	4
Rendement attendu des actifs de couverture	-	(0)	(0)	-
Prestations payées	(4)	(2)	-	(2)
Variation de provision - dotation (reprise)	1	1	(0)	2

Régimes de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

3.10. DETTES FINANCIERES, DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bruts au 31.12.2022	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86	86	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	87 448	82 067	2 547	2 834
Dépôts et cautionnements reçus	2 401	714	1 501	186
Autres emprunts et dettes assimilés	85 047	81 353	1 046	2 648
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-
Dettes financières	87 534	82 153	2 547	2 834
Avances et acomptes reçus sur des encours	28 632	28 632	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 762	281 762	-	-
Dettes fiscales et sociales	106 391	106 391	-	-
Autres dettes d'exploitation	92 798	92 798	-	-
Dette d'exploitation	509 583	509 583	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 030	3 030	-	-
Dettes financières, d'exploitations et diverses	600 147	594 766	2 547	2 834
Produits constatés d'avance	418 448	95 278	160 511	162 659
Total	1 018 595	690 044	163 058	165 493

3.11. CHARGES A PAYER

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 882	3 882
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 991	182 687
Dettes fiscales et sociales	73 195	88 156
Dette sur immobilisations et comptes rattachés	6 338	2 895
Autres dettes	41 779	48 315
Total	255 185	325 935

3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 sont de 418 448 K€.

3.13. ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif sont non significatifs au 31 décembre 2022.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Prestations services	133 907	163 433
Redevances	(3)	(89)
Travaux	392 103	520 288
Ventes	909 706	1 098 593
	-	-
Total	1 435 713	1 782 225

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
France	252 474	382 090
Export	1 183 239	1 400 135
Total	1 435 713	1 782 225

4.2. TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charge de l'exercice sont non significatifs.

4.3. RESULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Dividendes reçus et autres produits de participation	106 807	106 699
Intérêts et produits assimilés	10 140	202
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres reprises de provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits financiers	116 947	106 901
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres dotations aux provisions financières	-	(19)
Intérêts et charges assimilés	(787)	(829)
Différences négatives de change	-	-
Charges financières	(787)	(848)
Résultat financier	116 160	106 053

4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Variation des provisions réglementées	(4 400)	(2 495)
Produits sur opérations de gestion	3	-
Produits sur opérations en capital	1 781	5 705
Charges sur opérations de gestion	(11)	(252)
Charges sur opérations en capital	(2 019)	(8 043)
Autres	6 243	-
Résultat exceptionnel	1 597	(5 085)

4.5. IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	186 411	(12 690)	173 721
Exceptionnel	(5 085)	-	(5 085)
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	(8 030)	10 831	2 801
Total	173 296	(1 859)	171 437
Taux d'impôt	26,50%	26,50%	26,50%

4.6. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2022	
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
ACCROISSEMENTS	Accroissement de la base future d'impôt :	Impôt futur sur :
Provisions réglementées	-	-
Amortissements dérogatoires	(70 799)	(18 287)
Provisions pour investissements	-	-
Ecart latents de taux de change	-	-
Autres	(904)	(234)
TOTAL ACCROISSEMENTS	(71 703)	(18 521)
ALLEGEMENTS	Allègement de la base future d'impôt :	Impôt payé d'avance sur :
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)		
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)	1 340	346
Provisions pour perte de change	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	-	-
Autres provisions	-	-
Provisions sur actif circulant	-	-
Participation	8 865	2 290
Ecart de change latents	-	-
Charges à déduire ultérieurement		
Provisions pour pertes à terminaison	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	40 759	10 528
Provisions pour garanties de fonctionnement	8 150	2 105
Provisions pour risques commerciaux	171	44
Autres provisions	1 811	468
Dépréciations d'actifs non déductibles	10 046	2 595
Produits constatés d'avance	37 048	9 569
Divers autres	3 941	1 018
TOTAL ALLEGEMENTS	112 131	28 963
	Effets sur la base d'impôt :	Effets impôt :
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	40 428	10 443

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUEL

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Engagements sociaux	-	-
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers	15	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes	-	-
Garanties de passif données		-
Engagements fonds de pension (a)	12	-
Ecart actuariels	13	-
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	6	12
Autres engagements (b)	11	8
Total	57	20

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	-	-
Garanties de bonne fin	-	-
Avals, cautions reçus	-	-
Garanties de passif reçues	-	-
Crédits documentaires reçus	-	-
Commandes de fournisseurs d'immobilisations	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total	-	-

Les montants en devises sont convertis au cours de clôture du 31/12/2022

- (a) La société Safran LS a signé en 2012 un acte de garantie avec la société de droit anglais Messier-Dowty Pension Trustees Limited destiné à couvrir le régime de retraite des filiales anglaises Safran Landing Systems UK Ltd et Safran Landing Systems Services UK Ltd.
- (b) La société Safran LS a également signé fin 2013 un acte de garantie avec la société CIV Infraestructura destiné à couvrir le règlement, pendant douze ans, des loyers et frais associés de la filiale mexicaine Safran Landing Systems Mexico, S.A. de C.V. pour un montant annuel approximatif de un million neuf cent mille U.S. dollars. L'impact de ce nouveau contrat sur les 3 ans restants est de 5 700 K USD au 31/12/2022.

5.1.1. Droit individuel à la formation

Le compte personnel de formation (CPF) existe depuis le 1^{er} janvier 2015 et se substitue au droit individuel à la formation (DIF).

5.1.2. Engagements de crédit-bail et location financement

Au 31 décembre 2022, il n'y a aucun crédit-bail en cours.

5.1.3. Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la société Safran LS et la société Safran une couverture de change est accordée par la société Safran à la société Safran LS par laquelle la société Safran s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la société Safran LS à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et la société Safran s'engage à reverser à la société Safran LS tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2022, le principal cours couvert dont a bénéficié la société Safran LS de la part de la société Safran a été le suivant :

- 1 EUR = 1,16 USD

Les cours couverts EUR /USD prévisionnels dont la société Safran LS devrait bénéficier de la part de la société Safran pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

EUR/USD

- 2023 : 1 EUR = 1,14 USD

- 2024 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2022 du groupe Safran

- 2025 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2022 du groupe Safran

5.2. LITIGES

Au 31 décembre 2022, il n'y a aucun litige significatif.

5.3. EFFECTIF MOYEN

	31.12.2021	31.12.2022
Ingénieurs et cadres	1 413	1 393
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	1 027	968
Ouvriers	733	707
Effectif salarié	3 173	3 068
Personnel mis à disposition	-	-
Effectif total	3 173	3 068

5.4. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

5.5. TRANSACTION AVEC PARTIES LIEES

La société Safran LS n'a pas réalisé de transactions à des conditions anormales de marché avec les parties liées.

5.6. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

Il n'y a pas de quotas affectés pour l'année 2022

5.7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

5.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la société Safran LS n'est intervenu depuis le 31 décembre 2022.